



Domaine de Fromenteau
91470 Pecqueuse
01 64 91 54 05 / 06 99 67 06 08
contact@valgrind.fr

Contrat Porte particulier

+ bordereau d'intervention + mandat SEPA

Les tarifs Porte **VALGRIND**

Les frais de mise en service indiqués s'appliquent à une installation dans un logement non occupé.

Frais de mise en service (pose et dépose de la porte)
336,00 TTC

Choisissez votre forfait location

Paiement 30 jours à date de pose	Prépaiement 3 mois à date de pose	Prépaiement 6 mois à date de pose	Prépaiement 12 mois à date de pose
204,00 TTC / mois (par prélèvement SEPA*)	582,00 TTC (-5% soit 30 € de remise)	1113,00 TTC (-10% soit 111 € de remise)	2129,00 TTC (-15% soit 319 € de remise)

Le prix des packs 3, 6 ou 12 mois est exigible en intégralité le jour de la pose. Si la porte est déposée prématurément, les mois pleins non utilisés seront remboursés (conditions page 2).

Prestations supplémentaires (le cas échéant)

Ouverture de porte	90,00 TTC
Déplacement d'intervention SANS POSE	336,00 TTC
Heure de main d'œuvre par personne (attente, expulsion, adaptations et façonnage)	84,00 TTC / heure

Nos conditions d'intervention le jour de la pose

La pose et la dépose du matériel sont effectuées par nos services sur rendez-vous de 7h à 12h
Une intervention en urgence est possible (tarifs nous contacter)

La pose du matériel ne pourra avoir lieu sans :

- La remise du règlement (par chèque ou preuve de virement)
Les frais de mise en service + le forfait de location choisi
+ le cas échéant, les prestations supplémentaires
- La remise des chèques de caution non encaissés
 - 150 € pour les clefs ou télécommandes
 - 612 € de caution loyer et porte
- Le mandat de prélèvement SEPA (disponible page 5) dûment rempli et signé accompagné d'un RIB



Conditions de facturation et de règlement

- Les périodes de location courent sur des mois calendaires (du 1^{er} au 31)
- Toute période de location (mois calendaire) commencé est dû dans sa totalité.
- Le minimum à facturer est de 540€ (frais de mise en service + 30 jours de location). Aucun escompte ne sera accordé pour une période de location inférieure.
- Une facture vous sera adressée 10 jours avant le terme de chaque période de location. Le paiement de cette facture exigible dès réception.
 - Le paiement doit nous être parvenu au plus tard 5 jours après le début d'une période de location (soit le 5 de chaque mois) **en cas de retard 48€ TTC seront ajoutés à votre prochaine facture.**
 - Après 20 jours de retard, le chèque de caution de 612€ sera encaissé.
 - Au terme d'un nouveau délai de 20 jours (soit 45 jours de défaut de paiement), une facture récapitulative vous sera adressée en AR. Cette facturation établira la date de **dépose du matériel loué sans autre préavis.**
- Le contrat de location peut être modifié par téléphone 12 jours avant le terme de la période de location.
- Pour le barème dégressif (paiement plurimensuel) si la dépose à lieu avant l'échéance des périodes prépayé, les périodes pleines (mois calendaire) non utilisés seront remboursés, au prorata, sur la base des tarifs antérieur.

Circonstances

1. Ouverture exceptionnelle

Diagnostic, état des lieux, plombier, devis divers, etc.
Ouverture gracieusement effectuée si nous sommes dans le quartier. Dans l'urgence un déplacement vous sera facturé 90€ HT.

2. Dépose / repose exceptionnelle de la porte

La dépose de votre porte peut être effectuée pour travaux ou passage de mobilier volumineux. La dépose / repose dans un même laps de temps sera facturée 120€ HT + frais d'attente (sup. à 20 min). Si la dépose / repose nécessite un double déplacement, la manutention vous sera facturée 280€ HT.

3. Clef confiée à intervenant

Il est impératif de bien expliquer le fonctionnement de la porte et de communiquer notre numéro de téléphone

06 99 67 06 08

4. Fin de contrat

**Merci de nous prévenir au minimum 48h à l'avance.
L'intervention se fera uniquement le matin de 7h à 12h.**

a. Fin de location / vente du bien

Avant de procéder à la dépose des protections Valgrind assurez-vous :

- du bon fonctionnement de votre porte d'origine (afin de permettre la fermeture de vos locaux après dépose de la porte). Nous ne faisons pas de serrurerie.
- d'avoir toutes les clefs / télécommandes et booster qui vous ont été confiées. Les clefs / télécommandes et booster perdu ou non restituées le jour de la dépose seront facturées 105 € HT l'unité.

b. Le nouveau propriétaire poursuit la location

Il est obligatoire de nous faire parvenir le formulaire « changement de propriétaire » disponible dans les mails d'envois de facture ou à la fin de ce contrat.

Le contrat sera renouvelé à votre nom tant que ce formulaire ne nous aura pas été remis.

Assurez-vous de transmettre au nouveau propriétaire :

- Les clefs de la porte d'origine
- les clefs / télécommande et booster de la porte Valgrind.